

CONSEIL D'ADMINISTRATION EWETA DU 10 JUIN 2011

Procès-verbal

Présences

[Administrateurs présents et excusés](#) (en lien)

Pour le secrétariat EWETA
Sognia Angelozzi, Directrice
Elisabeth Habimana
Linda Benet, Rédactrice

Lieu : Le Saupont à Bertrix

Ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration

1. Approbation du [procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 mai 2011](#)
 2. Situation des comptes au 30 avril 2011
 3. Dossiers en cours :
 - Négociations sectorielles : le point
 - Accords Non Marchand et transposition en CCT : le point
 - Modification de l'AGW de subventionnement et d'agrément des ETA : le point des rencontres avec le Cabinet et l'AWIPH
 4. Préparation AG statutaire du 10 juin à l'ETA le Saupont à Bertrix : le point
 5. Divers
-

Approbation du procès-verbal du 17 mai 2011

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Situation des comptes au 30 avril 2011

Les comptes de l'EWETA feront l'objet d'une présentation détaillée par le trésorier en AG statutaire.

Dossiers en cours

Proposition d'écourter l'AG d'une demi-heure pour pouvoir exposer l'état d'avancement des travaux relatifs aux négociations sectorielles, à la transposition en CCT des accords du non marchand et à l'évolution du dossier « Modification de l'AGW » à la suite de la nouvelle composition du GT intégré par les membres du Cabinet de la Ministre Tillieux.

Préparation AG statutaire du 10 juin à l'ETA le Saupont à Bertrix : le point

Décision de proposer aux membres de proroger les mandats des administrateurs sortants et du président jusqu'à l'AG statutaire du mois de septembre 2011 et de suspendre les nouvelles candidatures d'administrateurs jusqu'à cette date en raison de la nécessité pour l'AG de se prononcer sur le projet de modification des statuts et du ROI de la fédération.

Divers

- **Concurrence prisons**

Le problème de la concurrence des prisons est soulevé notamment pour le cas de l'ETA La Lumière à Liège qui voit son marché de mailing migrer vers les prisons.

Avec l'accord de non-concurrence récemment conclu entre l'Administration des prisons et l'EWETA, une amélioration de la situation actuelle devrait se faire jour.

- ***Concurrence de la société n2i***

Madame Angelozzi rappelle que l'EWETA, à la suite de nouvelles interpellations de membres, vient de porter à nouveau plainte contre la société n2i.

La plainte précédente déposée à l'encontre de cette société en mars 2009 avait abouti, au terme de l'enquête diligentée par l'inspection du SPF Economie, à un avertissement réprobateur par voie de procès-verbal.

Certains membres estiment que cela n'est pas suffisant et souhaiteraient que l'action soit portée en justice.

Monsieur Emmanuelidis précise qu'il revient aux entreprises qui ont subi un préjudice de porter plainte.

Si n2i sous-traite aux prisons il serait intéressant d'investiguer sur cette piste grâce aux contacts privilégiés que l'EWETA vient d'établir avec leur Administration.

Il faut avant tout prendre tous les renseignements relatifs aux fondements économiques et sociaux de cette société.

Fin de la séance

Fait à Couillet, le 27 juillet 2011

Linda Benet

po. Stéphane Emmanuelidis

Président

Sognia Angelozzi

Directrice

[retour au sommaire des PV](#)